

Université Claude Bernard Lyon 1



Descriptif du Parcours

# **Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU Santé Parcours Initiation aux soins de développement chez le nouveau né et l'enfant**

16/10/2024

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

**Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon**



## Sommaire

Présentation .....	p. 3
Contact Responsable Scolarité .....	p. 3
Description de la formation .....	p. 4
Résumé de la formation .....	p. 4
Public concerné et pré-requis .....	p. 6
Poursuites d'études et débouchés .....	p. 6
Modalités d'inscription .....	p. 7
Modalités d'évaluation des connaissances .....	p. 7
Effectifs des années antérieures .....	p. 8
Liste des Unités d'Enseignement (UE) .....	p. 9
Année 1 .....	p. 9



## Présentation :

- **Modalité de formation :**
  - Formation initiale normale : 500 €
  - Formation continue prise en charge individuelle: 900 €
  - Formation continue prise en charge employeur : 900 €
- **Formation diplômante**
  
- **Nature de la Formation :**  
Diplôme d'établissement non homologué
  
- **Durée de la formation :**  
2 semestres
  
- **Nombre d'heures total de la formation :**  
100h
  
- **Langues d'enseignement :**
  - Français

## Contact Responsable Scolarité :



Scolarité DU Santé



[scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr](mailto:scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr)



04 78 78 56 39



## **Description de la formation :**

**DIU validant DPC (pour toutes demandes concernant le DPC : [dpc.focal@univ-lyon1.fr](mailto:dpc.focal@univ-lyon1.fr))**

Formation dispensée avec l'Université de Nîmes Montpellier

**Justification de ce diplôme :** Les soins de Développement représentent un nouveau standard de soins en néonatalogie d'efficacité scientifiquement démontrée. Demande forte dans tous les services de néonatalogie (Médecins, Infirmières, psychologues, kinésithérapeutes)

### **Objectifs pédagogiques de la formation**

#### **Comprendre les soins de développement:**

- Acquérir des connaissances théoriques
- Comprendre la réalisation de l'observation comportementale
- Apprendre à analyser les capacités du nouveau-né

#### **Implanter un programme de soins de développement**

- Mener une réflexion sur ses pratiques de soins
- Appréhender l'écologie d'un service, l'implication les parents dans les soins
- Soutenir et former les soignants

#### **Un tel enseignement permettra :**

- de renforcer les liens parents-enfants
- de réduire les conséquences de la grande prématurité (hospitalisation prolongée, stress)
- d'améliorer l'environnement dans les unités néonatales;
- d'augmenter les compétences techniques et relationnelles, la motivation et la satisfaction des soignants.

Les enseignants de ce DIU sont issus des équipes soignantes des services de Néonatalogie des CHU de Lyon et Saint-Etienne, qui se sont engagées depuis plusieurs années sur une réflexion concernant la prise en charge des enfants prématurés depuis le début des années 2000. Elles ont acquis des compétences en soins de développement auprès des centres formateurs de Denver (USA), du CHU de Genève (Suisse) et du CHU de Brest.

Les 3 centres de néonatalogie qui s'investissent dans ce DIU disposent de personnels médical et paramédical certifiés pour la pratique des soins de développement.

Cette expertise en soins de développement installée dans des centres qui ont un volume d'activité extrêmement important (environ 600 à 700 enfants dans chacun des centres), est assez rare en France.

Il n'existe aucune formation inter-universitaire actuellement dispensée en France dans ce domaine.

## **Résumé de la formation :**

Formation sur 1 an

### **Programme de l'enseignement :**

- enseignement théorique (volume horaire) : **100 heures**



**Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités**

- 1 session au mois de NOVEMBRE sur LYON.
- 1 session au mois de MARS sur MONTPELLIER.
- 1 session au mois de MAI sur MONTPELLIER.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

Les sessions d'enseignement se font sous forme de cours classiques mais aussi sous forme d'enseignement interactif.

Chaque cours se termine par une discussion entre l'enseignant et les étudiants.

Autour de chaque thème, il est proposé de développer :

- les capacités d'analyse comportementale de l'enfant
- les capacités d'une prise en charge pour stabilisation neuro-motrice et végétative sur la base d'analyse de séquences vidéos.

Il s'agit donc d'une méthode pédagogique et cognitive en groupes, avec une formation présentielle à laquelle s'ajoute une analyse des pratiques dans une approche intégrée à l'exercice professionnel. Cet enseignement s'intègre dans une recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.



## Public concerné et pré-requis :

### Sont autorisés à s'inscrire après accord du responsable d'enseignement :

- Pédiatres ou Pédopsychiatres libéraux et hospitaliers
- Médecins à diplômes étrangers avec qualification en Pédiatrie ou ayant passé au moins 6 mois en Pédiatrie sur le territoire français (attestation du Chef de Service à fournir)
- Internes et CCA de pédiatrie et de pédopsychiatrie.
- Infirmières et infirmières spécialisées en Puériculture,
- Psychologues cliniciens,
- Psychomotriciens,
- Kinésithérapeutes,
- Ergothérapeutes : exerçant ou ayant un projet professionnel en pédiatrie, en néonatalogie, en réanimation néonatale ou pédiatrique.
- Etudiant de niveau Master dans un champs thématique en lien avec la périnatalité
- Orthophonistes
- Autre professionnels de périnatalité : sur étude de dossier

### Capacité d'accueil

Effectif minimum sur Lyon : **10** en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas

Effectif maximum sur Lyon : **17**

**Mode de sélection des candidats :** Avis des responsables pédagogiques reposant sur une lettre de motivation et un CV détaillé expliquant l'expérience professionnelle.

**Accord écrit du responsable d'enseignement de Lyon à joindre obligatoirement avec le dossier d'inscription**

## Poursuites d'études et débouchés :



## Modalités d'inscription :

### **Responsable d'enseignement :**

**Professeur Jean Charles PICAUD**

Hôpital de la Croix Rousse

Service Réanimation Néonatale

93 Grande Rue de la Croix Rousse

69317 LYON cedex 04

04 72 00 41 22

### **Renseignements administratifs**

Université Claude Bernard Lyon 1

**Service des Spécialités Médicales**

8 Avenue Rockefeller

69373 LYON cedex 08

04 78 78 56 08

## Modalités d'évaluation des connaissances :

- L'assiduité à l'enseignement est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. L'évaluation concerne la *partie cognitive* et *l'évaluation des pratiques professionnelles* (= EPP).
- Les étudiants rédigent un mémoire de structure classique (IMRAD), qui doit être adressé aux responsables pédagogique au moins 15 jours avant le troisième séminaire, soit le 1er mai. La grille d'évaluation des mémoires, sur 40 points, est basée sur l'originalité de la question, la qualité de la méthodologie, la précision des résultats et la pertinence de la discussion. Tous les mémoires sont présentés par les étudiants lors du troisième séminaire, sur une durée d'épreuve de 20 minutes. La note de présentation des mémoires, sur 10 points, prend en compte la qualité du support, la clarté du message, le respect du temps attribué et les réponses aux questions du jury et des autres étudiants.
- Une note sur 10 points, de présence et participation aux cours est attribuée.
- Le jury est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est pluri-professionnel, composé de pédiatres hospitaliers et hospitalo-universitaires, de cadres de santé, de psychologue et de puéricultrices issus des équipes de pédiatrie néonatale de Lyon, Montpellier, St Etienne et Genève.
- Le lieu de l'examen est le site de l'enseignement du dernier séminaire.
- Sont déclarés admis, les candidats ayant produit le mémoire, l'ayant soutenu et obtenu un total minimal de 30 points sur les 60 possibles.
- Il n'y a pas de session de rattrapage, mais les étudiants ayant suivi l'intégralité de l'enseignement ont la possibilité de soumettre leur mémoire, s'ils ne l'ont pas fait la première année, l'année universitaire suivante (sous réserve de règlement de leurs frais d'inscription).



**Effectifs des années antérieures :**

Liste des intervenants :

G. CAMBONIE  
D. DE CARAYON  
D. DE CHEVRON VILLETTE  
T. DEBILLON  
C. FICHTNER  
F. GONNAUD  
S. HAYS  
A. KLOECKNER  
P. KUHN  
L. MARLIER  
M. MARTINET  
E. MAZURIER  
N. MORY-THOMAS  
I. PETIT  
J.C. PICAUD  
J. SIZUN  
M. YORDANOVA  
C. ZAOUÏ



**Liste des Unités d'Enseignement (UE) :**

- **Année 1**